

# 5 étapes pour une mission *de service civique réussie*

## #1- Définir la mission

### ETAPE #1 : Choisir la mission



La définition de la mission attendue doit être faite par le chef d'établissement :

- à partir des fiches de mission types proposées par le Ministère de l'Education Nationale :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mediatheque/66/9/FICHES\\_DESCRPTIVES\\_SC\\_444669.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Mediatheque/66/9/FICHES_DESCRPTIVES_SC_444669.pdf)

- en prenant en compte le projet d'établissement et les priorités définies avec l'ensemble de l'équipe éducative

- en clarifiant les modalités, l'encadrement et les objectifs concrets de la mission en amont

Bonne pratique : la mission envisagée et le positionnement des volontaires doivent être présenté à l'ensemble de la communauté éducative avant même la diffusion de l'annonce

### ETAPE #2 : *Ecrire sa fiche mission*



Elaborer une offre de mission qui sera diffusée sur le site de l'Agence du Service Civique à partir des fiches de mission types proposées par le Ministère de l'Education Nationale